



Paris, le 26 février 2014 – NN03/2014

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE 2014

Circulez, y'a rien à voir

Débutée le 19 novembre, la NAO nationale s'est péniblement trainée jusqu'au 13 février ! Ces trois mois furent stériles, jugez-en plutôt : en deux malheureuses séances, BPCE aura tout juste consenti 5 heures aux organisations syndicales pour évoquer l'ensemble des sujets relevant de cette négociation : rémunérations, organisation du temps de travail, égalité hommes-femmes, classifications, emploi des salariés, conditions de travail... Indigent !

NOS REVENDICATIONS : RÉALISTES, CRÉDIBLES ET COHÉRENTES (cf. NN01/2014 DU 31/01/2014)

S'inscrivant dans une démarche délibérément raisonnée, notre organisation syndicale présentait des revendications justes, respectueuses des équilibres économiques de nos entreprises, prenant en compte l'implication forte et l'engagement constant des 40 000 salariés de la branche. Après avoir manifesté un réel intérêt pour nos propositions, la délégation des employeurs... s'abandonna une fois encore à ses vieux démons. **Quelle inconséquence !**

L'UNIQUE ET INDÉCENTE RÉPONSE DES EMPLOYEURS

Il aura fallu 3 mois de réflexion et certainement de savants calculs pour aboutir à une « proposition » présentée à la fois comme ultime et non négociable : une augmentation générale de 0,7% au 1^{er} janvier 2014. Pour maquiller ce cynisme, un plancher annuel de 200 euros bruts y est associé. Imaginez donc : 2,90 € net par semaine. **Insultant !**

COUPABLE(S), LEVEZ VOUS !

L'indécence qui dicte la politique salariale de la branche est une voie sans issue, comme le reconnaissent d'ailleurs certains dirigeants. Quelqu'un en porte forcément la responsabilité.

François Pérol ? Le président de BPCE affirme pourtant « le groupe conclut l'année 2013 avec des résultats très satisfaisants ».

La DRH groupe qui pilote la politique de rémunérations ? Anne Mercier-Gallay s'en défend, allant même jusqu'à prétendre qu'elle a rejeté le mandat initial de 0,5% qu'elle jugeait insuffisant. Madame est trop bonne.

Les présidents de directoire ? Nous n'avons pas eu l'occasion de les rencontrer lors de cette NAO mais quelques voix à BPCE imputent aujourd'hui à certains d'entre eux l'entière responsabilité de cet échec. **Tous menteurs !**

LES SALARIÉS VICTIMES D'UNE PSEUDO NÉGOCIATION

Cette NAO 2014 fut tout sauf une négociation et l'attitude de la délégation des employeurs dépourvue de loyauté. D'écoute, il n'y eut guère. D'échanges, il n'y eut point. D'envie d'aboutir à un accord, il n'y eut jamais. L'échec était écrit, l'échec était voulu : l'échec est là. Les victimes : les salariés et le dialogue social. **Indigne !**

BPCE A RÉPONSE À TOUT MAIS NE DIT RIEN

Affirmer qu'Anne MERCIER-GALLAY n'a pas accordé plus d'attention aux propositions du Syndicat Unifié-UNSA qu'aux autres serait inexact. Ayant proclamé cette augmentation de 0,7%, elle consentit à répondre à chacune de nos revendications. En vrac, cela donne un cocktail bien fade : « c'est du ressort des NAO locales... le groupe n'est pas mûr... ça n'est pas d'actualité... il est difficile d'étalonner au niveau national... certaines entreprises appliquent déjà... on ne rouvrira pas le dossier... cette mesure touche trop peu de monde... la loi ne l'autorise pas... une réflexion est engagée... » et quelques silences significatifs. **Laborieux !**

DÉCEPTION, LE MOT EST FAIBLE TANT L'ISSUE DE CETTE NAO TRADUIT LE MÉPRIS QUE NOS DIRIGEANTS PORTENT AUX SALARIÉS DE LA BRANCHE CAISSES D'ÉPARGNE. PIRE, EN PROPOSANT 0,7% AVEC UN MINIMA DE 200 € POUR LES CAISSES D'ÉPARGNE CONTRE 1% ET 350 € POUR LES BANQUES POPULAIRES, BPCE MARQUE SA VOLONTÉ DE TRAITER DIFFÉREMMENT LES ROUGES ET LES BLEUS. GROSSIÈRE BÉVUE À L'HEURE OÙ LE CHEF DE RÉSEAU EN APPELLE UNE NOUVELLE FOIS À LA MOBILISATION DE TOUTES LES ÉNERGIES. L'OUVERTURE D'UNE VÉRITABLE NÉGOCIATION S'IMPOSE !

Le Secrétariat National

Jean-David CAMUS, Bernard CHARRIER, Philippe DONVITO, François-Xavier JOLICARD et Anne VOTOVIC